VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN, VENTES A L'ENCAN

# Baccich & de Montluzin.

ANNONCE JUDICIAIRE

## VENTE EN PARTAGE

## PROPRIETES DE VALEUR AMELIOREES DU 3ème DISTRICT

Succession de A. Virgets, Jr., No. 99896 Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, Division D.

## AUX ENCHERS JEUDI, 7 NOVEMBRE, 1912

**A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne**

1. 1634-1636 Avenue Gentilly, nouveau cottage double 4 chambres de chaque côté.
2. 1638 Avenue Gentilly, nouveau cottage simple, 4 chambres, un vestibule et une galerie de côté.
3. 1678-1680 rue Dupré, cottage double, 4 chambres de côté.
4. 1674 rue Dupré, cottage élevé, 6 chambres et un vestibule.
5. 2728 rue d'Abadie, un cottage simple, retiré, 4 chambres.
6. Intérêt dans un camp de pêche sur le Lac Pontchartrain

PAR BACCICH & DE MONTLUZIN—M. A. Baccich, Encanteur — JEUDI le 7 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par et en vertu d'un ordre daté du 20 septembre 1912 par l'Honorable Porter J. Parker, juge de la Division D, je procéderai de vendre à l'enchère publique des propriétés ci-après décrites, à savoir :

1. Un certain terrain dans le carré 1568, borné par l'avenue Gentilly, les rues Dupré, Lapeyrouse et Ounaga, mesurant 30 pieds de face sur l'avenue Gentilly par 100 pieds de profondeur. Acquis de Michelas Preti, propriétaire. Acquis de Michelas Preti, propriétaire, notaire, le 25 août 1906. Livre des transferts 223, folio 195.

Les améliorations consistent en un nouveau cottage double 1634-1636 avenue Gentilly, quatre chambres de chaque côté, galerie, etc. Propriété rapportant un bon revenu.

2. Un certain lot dans le carré 1568, borné par l'avenue Gentilly, les rues Ounaga, Lapeyrouse et Dupré, désigné par la lettre P, sur un plan dressé par Uncas Lewis, voyer de ville, daté du 5 novembre 1906, annexé à un acte de M. Preti à A. Virgets, mesurant 31 pieds 3 pouces de face sur l'avenue Gentilly par une profondeur sur la ligne de côté la plus près de Lapeyrouse de 92 pieds, puis 31 pieds sur la ligne se dirigeant vers Ounaga, puis mesurant 14 pieds 3 pouces sur la rue Ounaga et se dirigeant vers l'avenue Gentilly, puis 20 pieds 11 pouces sur une ligne se dirigeant vers la rue Lapeyrouse, puis 78 pieds 6 pouces sur son entre ligne de profondeur allant à la route de Gentilly et elle rencontre sa ligne de face qui commence à une distance de 50 pieds 10 pouces de la rue Ounaga. Ledit lot P, est une partie du lot B, le plus près de la rue Ounaga, selon un plan dressé par Edgar Pillé, daté du 12 novembre 1904, acquis de N. Preti, le 10 novembre 1906, devant F. D. Charbonnet, notaire, Livre des transferts 320, folio 357

Les améliorations sont un neuf et joli cottage simple 1638 avenue Gentilly, contenant 4 chambres, vestibule, galerie de côté, hangar, etc. Toujours loué.

3. Un certain lot dans le carré 1532 borné par les rues Dupré, d'Abadie, White et Ounaga mesurant 31 pieds, 7 pouces, 2 lignes de face sur la rue Dupré par 100 pieds de profondeur, achetés de F. W. Amephel et als, le 20 juillet 1906, livres des transfers 210 page 53.

Les améliorations consistent en un cottage double 1673 et 1680 rue Dupré, 4 chambres de chaque côté, toujours loué.

4. Deux lots dans le carré 1532, borné par les rues Dupré, d'Abadie, White et Ounaga, se touchant l'un l'autre, mesurant chacun 31 pieds 7 pouces et 2 lignes de face sur la rue Dupré par une profondeur de 100 pieds, achetés de F. W. Amephel et als, par un acte devant Scott E. Beer, notaire public, le 20 juillet 1906, livres des transfers 210 page 53

Les améliorations consistent en un cottage élevé, 1674 rue Dupré, contenant 6 chambres, un vestibule, galerie de face côté côté, grand hangard, etc. Propriété de rapport.

5. Un certain lot dans le carré 1532, borné par les rues d'Abadie, White, Dupré et Ounaga, mesurant 33 pieds de face sur la rue d'Abadie par 150 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Achetés de Ed. Koch devant F. D. Charbonnet, notaire, le 12 juin 1906, livre des transferts 206, page 752.

Les améliorations consistent en un cottage simple retiré, 2728 rue d'Abadie, contenant 4 chambres, une galerie de face, hangar, etc. Propriété de bon rapport.

6. Une moitié d'intérêt dans un camp de pêche situé sur les eaux du Lac Pontchartrain.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, en un crédit de un an ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur divisé en paiements égaux, représentés par billets de l'acquéreur portant intérêt à 7 0/0 par an, garantis par hypothèque, privilège et lien de vendeur. L'acquéreur devra assurer les améliorations pour le montant de la partie à crédit et devra transférer ces polices d'assurances au porteur des billets, les assurances devront contenir la clause de non aliénation sans expertise et 5 0/0 pour frais d'avocat dans le cas de procès pour forcer paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles de vente. L'acquéreur devra payer en plus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1912 et déposer 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication, et il n'aura droit aux loyers que depuis la date de signature des actes notariés de vente.

Le demi intérêt dans le camp de pêche sur le lac Pontchartrain sera vendu au comptant.

Acte de vente devant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. A. BACCICH, Encanteur.
BACCICH & DE MONTLUZIN.
801-803 Bâtisse Maison Blanche.
3 oct—3 6 20 27—nov 3 7

# Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## MAISON SIMPLE

1611 Avenue Champs-Elysées, entre les rues Claiborne et Derbigny.

## DEUX TERRAINS

(Subdivision Meinsen, addition à ou près de Gulport, Miss.)

## QUARANTE TERRAINS

Est Ansley, comté Hancock, Miss.

JEUDI le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE PETER J. MAY.

No 101,249—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division —.

PAR ERNEST A CARRERE, Encanteur —Bureau No 806 rue Perdide, JEUDI le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et suivant un ordre rendu et signé le 10 octobre 1912, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, je procéderai à vendre aux enchères publiques la propriété ci-après décrite, à savoir:

1er Deux certaines lots de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Champs Elysées et les rues Claiborne, Derbigny et Marigny, sur un plan particulier dressé par C. A. de Armas, daté du 23 mai 1872, s'adjoignant, et mesurant chacun en même ensemble, 29 pieds, un pouce et trois lignes face à l'avenue Champs Elysées sur une profondeur de cent cinq pieds, neuf pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations se trouvent au No 1611 avenue Champs Elysées et consistent en un cottage simple ayant environ 10 chambres, vestibule, galerie.

Deuxième—Lots 1 et 2 dans l'îlet 2 de la subdivision Meinsen, adjoignant ou près de Gulfport, Mississippi, comté Harrisons, Mississippi, suivant le plan officiel le tout étant enregistré au bureau du chancelier du comté Harrison, Etat du Mississippi.

Troisième. Les terres ci-après situées dans le comté Hancock, Etat du Mississippi, dans la ville de Est Ansley et décrites ci-après :

Terrains 1 à 14, inclusivement, et Nos 25 à 38, inclusivement, dans l'îlet 116.

Termine 1 à 6, inclusivement, Nos 33 à 38, inclusivement, dans l'îlet 158.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devra payer et assumer en sus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1912, l'acte de vente sera passé aux frais de l'acquéreur, devant Théodore A. Beck, notaire dans cette ville. Un dépôt de 10 0/0 sera requis au moment de l'adjudication en compte de la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
Leger et Gleason, avocats.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Vente de Succession d'un Cottage Simple 3715 rue Ulloa et les lots à construction adjoignant la propriété ci-dessus décrite.

JEUDI, LE 24 OCTOBRE 1912, A MIDI.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE JACOB BEISWINGER.

No 96,324—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur —Bureau No 806 rue Perdide— JEUDI le 24 octobre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu le 10 septembre 1912, et signé le 16 septembre 1912 par l'Honorable Porter Parker, juge de la dite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée et qui m'a été adressé, je procéderai à la vente aux enchères publiques la propriété suivante décrite à savoir—

1° Un lot de terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Ulloa, Tchoupitoulas. Certes et d'Hémédesert. Ledit lot commence à cinquante-huit pieds du coin de la rue Tchoupitoulas et mesure vingt-sept pieds de face sur les rues Camp-Ulloa sur une profondeur de cent huit pieds entre lignes égales et parallèles.

2° Un lot de terrain dans le même district et carré que la propriété ci-dessus décrite, commençant à quatre vingt cinq pieds de la rue Tchoupitoulas et mesure vingt-sept pieds de face sur la rue Camp-Ulloa, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent huit pieds.

Conditions: La moitié en plus comptant, le tout comptant, le solde en billets de l'acquéreur, payables en un et deux ans, respectivement avec cent pour cent par an d'intérêt depuis la signature de l'acte de vente, jusqu'au paiement, garantie par lien de vendeur et hypothèque spéciale, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1912 devront être payées par l'acquéreur; 10 pour cent dépôt au moment de l'adjudication en compte de vente, acte de vente devant R. L. Leonnie Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
Zengel, Thomas, Sathen & Leonnie, avocats.
22 sept—22 29—oct 6 13 20 24

# UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

LA

# "PENDULE EMPIRE"

DE

# S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue Montres, PENDULES, Bijouterie.

# 9, STRAND, LONDRES.

# E. A. ANDRIEU.

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO.

Membre de la New Orléans Stock Exchange
Etablie 1898. Nouvelle Orléans La

50 YEARS' EXPERIENCE

# PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

## Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A D'ENCAN.

# Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Cottage double avec deux étages à l'arrière 1220-1222 rue Amélia, entre les rues Camp et Chestnut.

L'un $16 par mois

JEUDI, le 14 novembre à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

Jules J Vicens vs Mary E. Moore et al. No 100,266—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans— Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau 806 rue Perdide —JEUDI, le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 12 juin 1912 et lu et signé en Cour ouverte le 18 juin 1912, par l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une parcelle de terre ainsi que toutes les bâtisses qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 1220-1222 rue Amélia, dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré 269, borné par ladite rue Amélia Peniston, Camp et Chestnut, mesurant cinquante cinq (55) pieds dix (10) pouces de face à la rue Amélia sur une profondeur de cent cinq (111) pieds, quatre (4) pouces et cinq (5) lignes sur la ligne approchant le plus près de la rue Chestnut et une profondeur d'à peu près cent cinq [111] pieds sept pouces sur le côté de la ligne le plus près de la rue Camp le même étant composé du tout du lot No dix-huit et d'une partie du lot dix neuf. Acquis par Mme Veuve Bridget M Gogarty le 15 décembre 1896. C. O. B. 165 folio 220.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde en un crédit d'un an ou deux ans, garant par lien de vendeur sur la propriété vendue, portant huit pour cent d'intérêt par an sur les paiements arriérés depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement. Le vendeur devra collecter et recevoir les loyers de la propriété jusqu'à la date du jour où sera signé l'acte de vente devant notaire. L'acquéreur devra payer en sus et en plus du prix de l'adjudication le prix de tous les certificats nécessaires à l'acte de vente et en plus devra assumer le paiement des taxes de ville et d'Etat à collecter pendant l'année 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente devant Joseph Leutenschlaeger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur, 806 rue Perdide.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

# Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Occasion splendide pour les spéculateurs.

**Propriétés de choix du Troisième District.**

Un carré de terrain de valeur faisant face à l'ave St-Roch et aux rues Galvez, Johnson et Espagne.

Deux lots de terrain rue Duels, entre les rues Bourbon et Touro.

Lot de terrain de choix rue Touro, entre Miro et Tonti.

In Re Joseph R. Bres et al vs Jeanne Elise Charlotte Gerbault.

No 101,560—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne—(Premier étage), JEUDI, le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte, ce quatrième jour d'octobre 1912, et le jugement signé en Cour ouverte le dixième jour d'octobre 1912, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District D division A, absent en congé, dans l'affaire intitulée Joseph R. Bres et Al. versus Jeanne Elise Charlotte Gerbault, il sera vendu aux enchères publiques, en effet de partage, à savoir—

1° Un certain carré de terre dans le Troisième District de la Nile-Orléans, désigné par le No 1081, borné par l'avenue St Roch et les rues Galvez, Johnson et Espagne, mesurant trois cent vingt-un pieds, deux pouces et cent lignes de face sur l'avenue St-Roch et la rue Espagne, et 270 pieds et 2 pouces sur l'une et l'autre des rues Galvez et Johnson. Ledit carré subdivisé en 24 lots (Nos 1 à 24) suivant le croquis par Edgar Pillé, voyer, daté du 28 août 1910.

2° Le tout d'une certaine parcelle de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1545, borné par les rues Bourbon, Touro, Hope et Duels et mesurant 50 pieds de face sur la rue Duels par une profondeur de 150 pieds.

3° Un certain lot de terrain, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1175 et désigné comme lot No 1 dudit carré, qui est borné par les rues Touro, Mirs, Bourbon et Tonti, et mesure 32 pieds de face à la rue Touro sur une profondeur de 128 pieds.

Conditions—Comptant — Les acquéreurs devront assumer les taxes de 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Les notes de vente aux frais des acquéreurs et seront passés devant Alphonse J. Cancio, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

MM. William Winans Wall, Charles Schneidau et James B. Ross Jr, avocats.
E. Howard McCaleb, curateur ad hoc.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

# Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE THOMAS EAGAN ET EPOUSE.

No 101,403—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

LE DOUBLE COTTAGE Nos 2818-20 rue Magnolia, entre les rues Troisième et Quatrième et le lot adjoignant.

Succession de Thomas Eagan et épouse—No 101,403—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—En vertu d'un ordre signé le 20 septembre 1912, adressé à PETER GALLAGHER, encanteur, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, juge adjoint de la Division A actuellement en congé Le MARDI, 29 octobre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, je vendrai la propriété suivante décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et droits, voies, dépendances, privilèges, qui en dépendent ou qui y appartiennent, situés dans le Quatrième district de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans le carré No. 266, borné par les rues Magnolia, Locust, Troisième et Quatrième, désignés par les Nos 14 et 15 sur un certain plan lithographique dans le livre des plans de propriétés de Successeurs de Jno. Davidson, et autre propriété annexé à un acte de vente en l'étude de W. J. Castelle, ancien notaire en cette ville, Les dits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun trente et un pieds neuf pouces de face à la rue Magnolia, la même largeur en arrière sur cent vingt pieds en profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui fut acquise par Thomas Eagan, suivant acte devant J. Zack Spencer, notaire, daté du 12 juillet 1892, Livre des transferts 144, fo. 224, et ladite vente fut ratifiée suivant acte devant Bernard Titche, notaire, daté du 8 avril 1893, Livre des transferts 150, fo. 235.

Conditions.—

Un tiers ou plus au comptant, le solde, s'il y en a, en un crédit d'un an, ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la partie à crédit de la dite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles. 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, l'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère, toutes les taxes dues et exigibles sur ladite propriété pour l'année 1912.

Acte de vente devant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. W Robinson, avocat pour le demandeur.
26 sept—26 29—oct 6 13 20 27 29

VENTES A L'ENCAN.

# Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Succession de Preston M. Hill

No 101,731—Cour Civile de District. Division A.

Résidence Simple à deux Etages

**No 827 rue Calhoun**

Entre les rues Magasin et Camp

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 21 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 15 octobre 1912 par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une parcelle de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 20 borné par les rues Calhoun, Magasin, Camp et l'avenue Henry Clay, sur un plan par S. G. De l'Isle, voyer, mesurant quarante pieds, neuf pouces et sept lignes au titre de face à la rue Calhoun sur cent dix huit pieds cinq pouces et sept lignes un quart sur la ligne la plus près de la rue Camp et cent dix-huit pieds et onze pouces (plus ou moins) de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations se trouvent au No municipal 827 rue Calhoun et consistent en une maison seule à deux étages, ayant un vestibule, 6 chambres, chambre à bain, gaz, égoutte, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, en billets de l'acquéreur, payables en un an ou un et deux ans, portant un intérêt de 8 0/0 par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, le tout de tous les certificats nécessaires aux frais de l'acquéreur, et les loyers de ladite propriété devant appartenir à la succession jusqu'au moment où l'acte de vente sera signé, ledit acte passé devant Peter Stiffi, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

Geo. Montgomery, avocat.
20 oc.—20 27—nov 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE

## Succession de Rudolph Henry Wenger

Cour Civile de District. No 101,831, Division A.

# Diamants !! Diamants !! Diamants !!

Occasion Excellente de se Procurer des Bijoux de Valeur Pour les Fêtes Prochaines à Très Bon Compte

A l'Encan MARDI, le 29 Octobre 1912, à 11 heures A. M. à Stern's Auction Company's Annex, Nos 626-30 Commune

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — vendra à l'enchère publique, à la date ci-dessus mentionnée et placée par vertu d'un ordre signé le 17 octobre 1912, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les valeurs ci-après décrites, à savoir—

Eping cetes en diamants, braches en diamants, bon les en de [illegible] de diamants, é aillons en or incrustés de diamants, bagues en diamants, bagues en or, é oilles en diamants, boutons de manchettes garnis de diamants, bijoux antiques, des mesures, etc., etc., en plus un vieux Pleyel.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LEONARD L. STERN, Encanteur.

Jas A. Koehl, administrateur.
Arthur B. Leopold, avocat.
18 oct—18 20 27 29

# Stern's Auction Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James Barry et épouse.

No 89,968—Cour Civile de District, Division C. Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, agissant pour l'Hon E. K. Skinner, juge de la Division C, absent en congé, il sera vendu LUNDI 28 octobre 1912 à 11 heures A M sur les lieux 1322, rue Annunciation, un lot de meubles de ménage. Conditions, comptant.

JAC. H. STERN, Encanteur
Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.
19 oct—19 20 27

## AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Joseph Maniscalco.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 101,758—Division B.— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Joseph Manscalco, administratrice de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.— P. J. Pastorse, avocat.
17 oct—17 21 26

Succession de Thomas J. Hernett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 95,187 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Caroline B. Harnett, exécutrice testamentaire de cette succession ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Titche & Rogers, avocats.
16 oct—16 22 27

Succession de Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans —No 99,304. Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte mensuel présenté par les exécuteurs testamentaires de cette succession pour le mois de septembre 1912, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — John Dymond Jr., avocat.
17 oct—17 21 26

VENTES A L'ENCAN.

# Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR KERNAGHAN & CORDILL.— W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 7 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 30 septembre 1912 de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans la Succession de Mme Marie Winnefred Carroll, épouse décédée de James A. Brennan No 101,654, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1.—Un certain terrain avec toutes les propriétés et bâtisses, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Celiste, Sixième, Chestnut et Washington, mesurant vingt cinq pieds de face rue Celiste sur une profondeur de cent vingt huit pieds et trois pouces entre lignes parallèles, formant partie du terrain No Six de l'îlet 485 sur le plan original du Faubourg Livaudais, déposé dans le bureau de G. E. Stringer, notaire, et adjoignant au côté du terrain No Cinq et dans la partie intérieur du terrain No Quinze. Les améliorations portent le No municipal 2834 rue Celiste consiste d'une maison simple, cinq chambres, moitié ardoisée, moitié bardeaux avec allée sur le côté pour passage de voiture.

2.—Un certain terrain avec toutes les propriétés et améliorations ci dessus, droits, voies privilèges, etc., ci dessus appartenant et situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 359, borné par les rues Toulouse, St-Pierre, Nord Bourbon et Nord White, désigné comme terrain No Trente-sept mesurant trente pieds de face rue Toulouse, par une profondeur de cent pieds, formant le coin des rues Toulouse et Nord White. Les améliorations consistent en maison double 27 2 81 rue Toulouse et la maison simple à l'arrière No — rue White.

3.—Deux terrains, avec toutes les propriétés et améliorations ci dessus et tous les droits voies et privilèges, etc., ci dessus appartenant, ou de quelque façon y appartenant, situés dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, sur l'îlet No 174, borné par les rues Félicité, Camp, Ste Marie et Chestnut, désignés comme terrains Nos seize et dix sept. Terrain No 16 mesurant vingt sept pieds deux pouces et une ligne de face rue Félicité, cent trente deux pieds un pouce et deux lignes sur la ligne le divisant du terrain quinze, cent trente trois pieds et trois pouces et trois lignes sur la ligne du terrain No dix-sept et vingt deux pieds et deux pouces et une ligne sur l'arrière ligne faisant face à un corridor de dix pieds de largeur, pour l'usage commun des deux terrains, faisant face à la rue Félicité. Terrain No. Dix-sept mesure vingt-sept pieds, deux pouces et cinq lignes de face rue Félicité, cent trente cinq pieds, deux pouces et une ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Camp, cent trente-trois pieds, trois pouces et trois lignes de profondeur sur le côté opposé de la ligne le divisant du terrain No. seize, et quarante-trois pieds, onze pouces et six lignes de largeur dans l'arrière et faisant face à l'allée mentionnée plus haut.

Les améliorations comprennent la maison simple, élevée de terre, 1:02 rue Félicité, coin Camp, contenant dix chambres, chambre à bain, écurie, étuve, arbrisseaux et arbres.

4.—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré désigné par le No 132, borné par les rues Deuxième, Magnolia, Première et Constance. Ledit terrain est désigné par la lettre A sur un croquis dressé par L. H. Pillé, voyer, daté du 14 mars 1870 et déposé en l'étude de A J. Lewis, notaire, ledit terrain est composé du lot entier No 10 et d'une partie des lots No No 11, 12 et 13. Et ledit morceau ou parcelle de terrain A mesure, d'après ledit croquis, trente-cinq pieds de face rue Deuxième sur la ligne de côté le plus près de la rue Magnolia quatre-vingt-quatorze pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur, de là s'étendant trois pieds aux angles droits, une autre profondeur de trente-et-un pieds sept pouces et sept lignes à l'arrière de la ligne qui est trente deux pieds de largeur et cent vingt-six pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Constance. Les améliorations consistent en une maison simple No 1023 rue Deuxième, contenant six chambres, chambre à bain, avec toutes les commodités sanitaires, écuries, grand chemin pour voitures.

5.—Deux certains terrains vacants avec toutes les améliorations ci-dessus, etc., situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 640, borné par les rues Milan, Willow, Gén. Taylor et Clara, désignés comme terrains Nos neuf et dix, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Milan sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds, terrain No dix formant le coin des rues Milan et Clara. L'acquéreur assume le prix du pavage et des courbes avec les intérêts à cinq pour cent à partir de septembre 1911.

6.— Une certaine parcelle de terrain avec toutes les améliorations ci-dessus, situé dans le Premier District de cette ville sur l'îlet borné par les rues St-Charles, Lafayette (maintenant Hevrai, Carondelet et Gird, mesurant seize pieds sept pouces et un cinquième de ligne de face sur une allée de quarante pieds de largeur ouvrant sur la rue Lafayette sur une profondeur de trente pieds six pouces du côté de la rue Carondelet sur une autre allée de vingt pieds de largeur ouvrant sur la rue Lafayette. Les améliorations sont une maison simple à deux étages trois chambres en haut et une grande chambre en bas.

7.—Un certain terrain situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 207, borné par les rues Amsterdam, Magazine, Constance et Con tentinopole, désigné par la lettre E, sur un plan de Williams, voyer, mesurant trente pieds de face rue Amsterdam, par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

8.—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans le carré No 70—A, maintenant carré No 175, borné par les rues Poplar (autrefois Cinquième), Eagle (autrefois Marie) Jeanette et Monroe. Ledite parcelle ou morceau de terrain est composé de l'entier terrain No 7 et la moitié de le rais No 8 adjoignant et mesurant ensemble quarante cinq pieds de face rue Poplar par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, une maison double contenant trois chambres de chaque coté, grand hangar traversant passage pour voitures et grande cour.

9.—Un 1/2 titre indivis avec intérêt dans un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, carré borné par les rues Pauphine, Constance, Magnain et Delord, ou avenue Howard, mesurant vingt huit pieds trois pouces et quatre lignes de face rue Pauphine sur une profondeur et face sur la rue Constance de quatre-vingt pieds, formant le joint des rues Pauphine et Constance.

Conditions—Un tiers ou plus en comptant à l'option des acquéreurs, le solde en un an, ou un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs avec billet ou billets portant huit pour cent, par an d'intérêt à partir de la date, jusqu'au paiement final, garantie par hypothèque, lien du vendeur, cinq pour cent honoraires d'avocats en cas de procès.

L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Les loyers appartenant aux acquéreurs à partir du jour que l'acte de la vente sera signé. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur du ou des billets. Dix pour cent. comptant sera réclamé des acquéreurs au moment de la vente. Les notes de vente seront passée devant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 oct—6 13 20 27—nov 3 7.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Cottage Simple en Bois

**No 3425 Rue Calhoun.**

SUCCESSION DE LEWIS McGINTY.

No 101,427—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL — W A Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 31 octobre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 23 septembre 1912 de l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir—

Le cottage simple en bois à un étage, retiré du trottoir, contenant quatre chambres, citerne, etc., No 3425 rue Calhoun, sur un certain lot de terrain situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Calhoun, McKenna, Howes et la ligne de Mississippi; ledit lot est désigné par le No 7 sur un plan par B. M. Droesner, voyer, daté du 21 mars 1896, annexé à un acte devant N. E. Trist, ancien notaire, en date du 9 avril 1906, et suivant ledit plan ledit lot mesure vingt-six pieds trois pouces trois lignes de face à la rue Calhoun, la même largeur en arrière sur quatre-vingt-dix-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Dans un voisinage qui s'améliore.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1912 en plus et en sus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront requis au moment de la vente. Acte de vente devant A. Brian, notaire, aux frais de l'acquéreur.

29 sept—29—oct 6 13 20 27 31

VENTES A L'ENCAN.

# Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

## Bons Terrains pour Bâtir

Dans une Section Améliorée,

Près d'une ligne de Cars.

Succession d'Antoine Anciles.

No 100,562—Cour Civile de District, pa